

INTRODUCTION

Le modèle de projection démographique Omphale² est mis en œuvre par l’Insee depuis le recensement de 1990. Les méthodes de projection ont été exposées dans le document :

***« Le modèle de projection démographique Omphale »,
Laurence Descours et François Poinat,
Insee Méthodes n° 19, novembre 1992***

Très liées aux années de recensement et à la durée des périodes intercensitaires, ces méthodes ont nécessité une révision complète à l’arrivée des résultats du recensement de 1999. Ainsi, en 1998, un projet plus ambitieux est lancé : « Omphale 2000 ». Son objectif principal est d’améliorer la pérennité de l’application. Le modèle de projection rénové fournit des équations indépendantes des années de recensement.

L’aboutissement de ce travail est décrit dans les ouvrages suivants :

***« Le cahier des charges de l’application Omphale 2000 »,
Bruno Berlemont, Chantal Brutel, Laure Omalet,
Document de travail interne, 1999-2001***

***« Le modèle de projection Omphale 2000 »,
Joël Dekeudt,
Insee Méthodes n° 112, décembre 2005***

L’arrivée d’un recensement en continu à partir de 2004, conjuguée à des besoins croissants d’analyse fine des comportements démographiques et notamment des flux migratoires, ont conduit, en 2007, au lancement du projet « Omphale 2010 » qui a abouti à l’élaboration d’un nouveau modèle de projection et à la conception d’une nouvelle application.

Le présent ouvrage constitue une adaptation du précédent document méthodologique intégrant les nouvelles spécifications du modèle.

Remerciements à :

Jean-Baptiste Rudant, Patricia Antonov-Zafirov, Kevin de Biasi, Hugues Horatius-Clovis
pour leur relecture attentive.

² Outil Méthodologique de Projection d’Habitants d’Actifs, de Logements et d’Élèves